

COMMUNE DE LE TEMPLE SUR LOT

SEANCE DU 23 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois décembre, à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune de LE TEMPLE SUR LOT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de SAINT-SIMON Jean-Michel.

Présents : SAINT-SIMON Jean- Michel – LABORDE Bernard – ZUTTON Christine - VRECH Jean Marie - LENNON Claudette - MAURIES Michel - DUPRAT Bénédicte - DOUBLEIN Béatrice - CHAUVET Cécile - MILHAC Armand - DALMOLIN Jean-Marc

Absents : LUCAS Franck - LAVALLEE Dominique - PEREZ YESTE David

Nombres de membres en exercice : 14

Date de la convocation : 19 décembre 2025

Date d'affichage : 19 décembre 2025

Secrétaire de séance : LABORDE Bernard

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Décision Modificative n°2 Budget Principal

Monsieur SAINT-SIMON Jean-Michel, déclare la séance ouverte à dix heures deux minutes.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2025

Validation du procès-verbal du CM à l'unanimité des conseillers présents.

DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la commune,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2025 :

Section d'investissement – Dépenses

Chapitre 27, article 274 : + 54 000 €

Chapitre 21, article 2151, Opération 11 : - 54 000 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote la décision modificative ci-dessus présentée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 10 heures 17

Monsieur le Maire
SAINT-SIMON Jean-Michel

Secrétaire de séance
LABORDE Bernard